

## RUPTEUR CLUB



Siège : 360 Chemin de l'Eglise – 38540 ST JUST CHALEYSSIN

### PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE D'ASSOCIATION

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association RUPTEUR CLUB en date du **05/03/2022**.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée au clos moudru St Just Chaleyssin. L'assemblée générale est présidée par Florian SABIO, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'association.

#### **Membres présents :**

Bouvard Julien, Bouvard Julie, Cerdan Gilbert, Cerdan Juliette, Combe Babeth, Cornet Jean-Michel, Fray Jean-Marc, Fray Krystel, Joly Gérald, Jullien Patrick, Jullien Sylvie, Michaud Patrice, Pophillat Jean-François, Rajon Patrick, Rajon Dany, Rousson Damien, Sabio Florian, Sabio Delphine, Vacher Alain, Vacher Valérie, Vandeville Charles-Eric, Vincent Daniel, Wisniewski Lionel, Wisniewski Laure .

#### **Membres excusés :**

Arnaud Pierre, Chauveau Florian, Gutierrez Xavier, Pélissero Eric, Trapeau Carine, Sabio Serge, Roman Mylaine.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

#### **Documents soumis aux membres :**

- Bilan de l'année 2021
- Bilan de trésorerie 2021
- Programme des Balades 2022

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

#### **Ordre du jour :**

- Présentation du bilan d'activité 2021
- Présentation du bilan financier 2021
- Présentation des prévisions 2022
- Montant de la cotisation
- Approbation des comptes de l'association
- Renouvellement du bureau

## **1 : Présentation du bilan d'activité de l'année 2021**

- Les membres du bureau ont pu vous faire découvrir encore cette année de nouvelles balades tous les mois
- Constat d'une baisse de présence lors des sorties en journée, peu de participants, impact possible lié à la crise sanitaire, nous rappelons malgré tout que l'organisation des sorties est un investissement personnel conséquent, merci aux personnes qui se sont impliqués.
- 2 magnifiques weekends ont été organisés cette année, avec la découverte du pays Basque à l'Ascension (1800 km), et le Morvan en septembre
- Week-end du Morvan un accident sans gravité, rappel sur l'importance de l'équipement moto.

## **2 : Bilan de trésorerie de l'année 2021**

- Le solde du compte de l'association en 2021 est de 1964,73€

Ce solde comprend le versement de la cotisation d'assurance associative et du service internet.

## **3 : Présentation des projets de l'association**

### Balades 2022 :

- 26 ou 27 mars balade : ANNICK DAY, organisée par Patrick et repas offert
- 30 avril ou 1<sup>er</sup> mai : Chartreuse Vercors, road book par Florian
- 26 mai à définir
- 28 mai à définir
- 5 juin : Jura
- 25 juin : Beaujolais
- 9 juillet semi-nocturne
- 31 juillet à définir
- 20 ou 21 août : balade des moutons, Col de Sarenne
- 10 ou 11 septembre : balade cogne dur dans le Vercors
- 1<sup>er</sup> octobre road book aventure Gilbert
- 5 novembre : soirée de la saint-Rupteur à l'occasion des 10 ans du moto club, au clos Moudru

### Remarques :

- il sera communiqué aux participants, les grandes lignes du Road books quelques jours avant la date prévue
- si le temps le permet il sera proposé des balades day's sur les après midi
- pas de week-ends organisés cette année en raison de la crise sanitaire ainsi que de l'actualité

### **Rappel pour l'organisation des sorties :**

- Tous les participants doivent s'inscrire à la sortie en répondant au message du membre du bureau transmetteur par un simple **OUI** ou **NON**.
- Création d'un groupe whatsapp pour communiquer les informations liées aux sorties

#### **4 : Montant de la cotisation :**

Il a été décidé de ne pas demander de cotisation aux adhérents en 2021, en raison de la crise sanitaire, à noter que le bureau n'a pas demandé de subvention à la mairie pour la raison précédemment citée.

Il est décidé de garder le montant de la cotisation annuelle identique à l'année précédente, soit 20€ cotisation individuelle et 35€ cotisation famille. Ce montant devra être réglé par les membres de l'association à l'occasion de l'assemblée générale ou ultérieurement.

#### **5 : Approbation des comptes de l'association :**

Le trésorier de l'association présente aux membres effectifs les comptes annuels.

Suite à cette présentation, l'association décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé.

#### **6 : Election des nouveaux membres du bureau :**

Les membres du bureau ayant été élus en 2019 pour un mandat de 2 ans, comme il est rédigé dans les statuts de l'association. En 2021 le bureau a été maintenu car pas d'assemblée générale en raison de la crise sanitaire.

A ce jour tous les membres du bureau sont démissionnaires.

Après sollicitation des candidatures, après approbation des adhérents, il est décidé de nommer :

- Le président : Gilbert CERDAN
- Le vice-président : Florian SABIO
- La trésorière : Babeth COMBE
- La trésorière adjoint : Julie BOUVARD
- La secrétaire : Juliette CERDAN
- Le secrétaire adjoint : Lionel WISNIEWSKI

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance

Le secrétaire de séance